

On vote au Snes

du Mardi 26 janvier 2016 au Mercredi 10 février 2016

Retour des votes samedi 20 février au plus tard

Avec cette première circulaire 2016, il est encore temps de souhaiter que l'année vous apporte tout ce qui permet de mieux résister à un contexte de régressions, santé, bonheurs partagés, projets réalisés, solidarités.

Le vote: un temps dans la vie démocratique du syndicat

Avant le congrès national du SNES-FSU (28 mars-1er avril), le fonctionnement du syndicat crée la nécessité de soumettre au vote des syndiqué-es l'activité nationale et académique des deux dernières années ainsi que les orientations retenues dans la conduite de l'action.

Vous avez **5 votes** à émettre (cf au verso). Vous avez reçu le rapport d'activité nationale et le rapport financier avec l'US du 19/12/2015; ils sont aussi disponibles sur le site du SNES national. La publication sur les votes académiques (Ca S3, bureau S2, Ra s3) va vous parvenir dans les prochains jours.

Il est évidemment important que le SNES-FSU reste, ou soit mieux encore, **l'outil dont nous avons besoin**, représentatif des aspirations de ses adhérent-es. Tenez compte de la durée d'acheminement des enveloppes T et des vacances d'hiver qui approchent. En un mot: ne tardez pas!

La préparation du congrès implique aussi le travail de réflexion et d'amendements possibles sur les avant-projets que l'US va nous transmettre. Le congrès académique se déroule les lundi 14 et mardi 15 mars 2016, précédé le jeudi 10 mars des **commissions ouvertes à tous et toutes** à la section académique (Arcueil).

Un temps dans l'action

Le SNES s'inscrit dans un syndicalisme de lutte et de propositions pour des transformations sociales porteuses de progrès et de justice.

L'adhésion des retraité-es encore hésitant-es, qui ont pu constater que l'horizon syndical va bien au-delà des questions liées à l'enseignement, est bien sûr primordiale. Mais l'appréciation portée sur un passé récent engage l'avenir et **une large participation** donne plus de poids au SNES au sein de la FSU sur un certain nombre de dossiers.

Par exemple, la Commission Administrative Nationale (CAN) du SNES des 12 et 13 janvier s'est, de nouveau, prononcée sur **la refonte de l'offre par la MGEN** qui voit augmenter les cotisations, notamment des retraités, ce que la FSU n'a pas encore fait. Tout en prenant en compte les difficultés auxquelles se heurte la mutuelle, le SNES note que la MGEN "s'est inscrite dans la logique ... d'un marché concurrentiel de la complémentaire santé avec la tarification par l'âge et selon le niveau de garantie... Le SNES -FSU dénonce aussi le manque d'information envers les adhérents alors que la MGEN s'était engagée à fournir à chaque adhérent le montant précis de sa cotisation".

La participation renforce aussi la légitimité du syndicat face aux pouvoirs publics dont le mépris, quand ce n'est pas l'hostilité, pour les revendications qui en contestent les orientations demandent une résistance sans relâche.

Chez les retraité-es, les interventions syndicales auxquelles a participé le SNES au sein de la Section Fédérale Nationale des Retraités FSU a permis d'obtenir la représentation de la FSU dans les nouvelles instances départementales et nationale, absente du

projet initial de la loi d'adaptation de la société au vieillissement.

Dans un contexte d'**autoritarisme** renforcé à tous les niveaux, dans les établissements scolaires, dans les instances où siègent des élus du SNES-FSU comme dans le privé, impulser l'action pour la défense des salariés exige aussi de plus en plus la mobilisation pour défendre les militant-es contre **la mise en cause des droits syndicaux**. Le SNES apporte par exemple aide et soutien contre les tentatives d'intimidation et de chantage pour briser l'action sur la réforme des collèges.

Il a aussi toutes les raisons d'exprimer **sa solidarité** avec les militants du privé scandaleusement réprimés, sans proportion avec les faits, pour avoir participé à la défense des emplois et des conditions de travail: **pour l'exemple**, licenciements et 2 mises en examen à Air France, quand la violence de la suppression de 2900 emplois et de nouvelles dégradations de travail tire sa légitimité du pouvoir patronal; **pour l'exemple**, condamnation de 8 militants de Goodyear à 9 mois de prison ferme à la seule demande du procureur, représentant le ministère public, puisque les plaintes avaient été retirées. Qui est donc le donneur d'ordre? Ces condamnations doivent être annulées et vous trouverez sur le site de la FSU le lien de la pétition adressée à F. Hollande pour faire cesser les poursuites. Plus généralement le parlement, qui n'a pas voté la loi d'amnistie pour faits syndicaux en 2012 s'honorerait à le faire maintenant.

La CAN du SNES-FSU de janvier a aussi pris la mesure des dérives anti-démocratiques, sans lien avec la lutte contre le terrorisme, auxquelles a conduit la prolongation de l'état d'urgence. Elle appelle à combattre "avec toutes les forces progressistes" le **projet de constitutionnaliser l'état d'urgence et la déchéance de nationalité** pour les binationaux, deux mesures qui, pour l'une, fait peser de lourdes menaces sur la démocratie et pour l'autre, remet en cause le droit du sol et ébranle l'un des fondements de la république, le principe de la citoyenneté indivisible.

L'urgence sociale

Face au refus obstiné de la ministre de l'Éducation nationale d'abroger sa réforme des collèges rejetée massivement par la profession et de plus en plus de parents, le front intersyndical du 2nd degré, à la constitution duquel le SNES-FSU a largement contribué, poursuit l'action: **manifestation mardi 26 janvier à partir de 13h 30** (RER Port Royal). Il est infiniment regrettable que dans la Fonction Publique, la CGT, FO et Solidaires aient pris, sans concertation avec la FSU, une décision d'action ce même jour sur les salaires. Il a donc été décidé que la manifestation du 2nd degré ferait la jonction avec le cortège Fonction Publique à Montparnasse.

Chez les retraité-es, l'intersyndicale a tiré le bilan des actions du trimestre précédent qui fait état d'une mobilisation continue. Elle appelle à une nouvelle **action le jeudi 10 mars**, centrée sur la défense du pouvoir d'achat. Le dossier revendicatif vous est maintenant bien connu (cf aussi le SNES Versailles qui vient de vous parvenir). Nous vous donnerons des informations plus précises ultérieurement.

Cordialement,

Maria Bolzinger (78) Maxence Lambert (91) Martine Canal (92) Nicole Barlier (95) Martine Beauju-Barlier